



GENTHOD INFO

EDITION PRINTEMPS

LE MOT DE L'EXÉCUTIF | YVONNE HUMBERT |
RESTAURANT SCOLAIRE | THÉÂTRE SANS
ANIMAUX | BIBLIOTHÈQUE | MODÉRATION
DE VITESSE | PDCOM | MÉMENTO | **AVRIL 2024**

LE MOT DE L'EXÉCUTIF

Dans ce numéro de printemps, hommage est tout d'abord rendu à une grande dame de la commune disparue le mercredi 6 mars, **Yvonne Humbert**, Maire de Genthod de 1988 à 2011.

Ce Genthod Info vous propose également une immersion dans notre restaurant scolaire qui accueille quotidiennement une centaine d'enfants de 4 à 12 ans. Relation avec le Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire (GIAP), évolution de la prestation au fil des ans, et surtout travail effectué par notre mandataire, le restaurant du Château, ainsi que par les collaborateurs communaux en charge du service: l'article en page centrale vous permettra de vous faufiler dans les coulisses de la salle des Ecureuils.

En termes d'aménagements routiers, Genthod continue sa mue. Après l'introduction durant l'hiver du nouveau régime de stationnement aux abords des gares, le printemps verra la mise en œuvre du projet de modération de vitesse. Des éléments d'information quartier par quartier figurent ainsi au menu de ce numéro, et un tout-ménage plus détaillé sera distribué prochainement.

Si vous avez manqué la séance publique de présentation du projet de Plan Directeur Communal (PDCOM) le 28 février dernier, vous pourrez en lire un résumé en avant-dernière page, et prendre également connaissance du calendrier des étapes qui nous attendent encore jusqu'à son approbation par le Conseil d'Etat. Rappelons qu'il s'agit là d'un travail de longue haleine, démarré déjà durant la précédente législature, et qui a pour vocation d'encadrer l'évolution de notre belle commune au cours des deux prochaines décennies.

Enfin, la culture n'est pas en reste, puisque nous avons le plaisir de vous présenter dans ce numéro notre nouvelle bibliothécaire, ainsi que le prochain spectacle de la saison culturelle 2024, "Théâtre sans animaux", auquel nous espérons vous voir nombreux le 27 avril.

Bonne lecture,

Joël Schmulowitz | Maire

Karen Guinand | Adjointe

Andreas Baumgartner | Adjoint



DISCOURS DU MAIRE LORS DES FUNÉRAILLES DE MADAME YVONNE HUBERT

Nous sommes réunis aujourd'hui pour rendre hommage à une personnalité exceptionnelle et attachante, Yvonne Humbert, ancienne maire de notre commune et figure emblématique de notre communauté. C'est avec une profonde tristesse, mais aussi avec un immense respect, que nous nous souvenons aujourd'hui de son dévouement sans faille à notre village et à ses habitants.

Yvonne n'était pas seulement notre maire, elle était le cœur battant de Genthod. Durant trois législatures, j'ai eu le privilège de travailler à ses côtés en tant qu'adjoint. Douze années durant lesquelles j'ai été témoin de son intégrité et de sa rigueur dans la gestion des affaires publiques.

Yvonne était pour moi bien plus qu'une collègue, elle était un modèle, une source d'inspiration. Elle incarnait la droiture et la justice, trouvant toujours, avec sagesse et patience, des solutions équitables face aux situations les plus difficiles auxquelles nous pouvions être confrontés dans l'exercice de notre mandat.

Elle avait cette capacité rare d'écouter, que ce soit ses adjoints, le personnel de la mairie ou les habitants de la commune. Chacun d'entre nous pouvait se sentir entendu et compris, et elle trouvait toujours, par sa magie bien à elle, des solutions.

Aujourd'hui, en nous remémorant sa vie et son œuvre, nous reconnaissons l'immense vide qu'elle laisse derrière elle. Mais en même temps, nous célébrons l'héritage durable qu'elle nous a transmis. Yvonne a façonné Genthod de manière indélébile, et son esprit continuera de vivre à travers les chemins de notre belle commune qu'elle arpentait volontiers.

Alors que nous lui disons au revoir, nous nous engageons à honorer sa mémoire en poursuivant son travail avec la même passion.

Puissions-nous trouver le réconfort dans le souvenir de son sourire, de sa force et de son engagement.

Chère Yvonne Humbert, vous nous manquerez, mais vous resterez toujours dans nos cœurs et dans l'âme de Genthod. Reposez en paix, chère amie. Nous vous sommes reconnaissants pour tout ce que vous avez fait pour nous.

Joël Schmulowitz | Maire

RESTAURANT SCOLAIRE DE GENTHOD

Service essentiel pour les parents qui travaillent, car il accueille leurs enfants quatre jours par semaine pour le repas de midi, le restaurant scolaire est aussi un lieu hybride où des collaborateurs du Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire (GIAP) et de la Mairie se côtoient, dispensent des prestations et assument des responsabilités diverses.

Alors que la commune s'est dotée en 1994 déjà d'une animatrice parascolaire, le restaurant a, lui, démarré après une décision du Conseil municipal en 1996 et la création de l'Association du restaurant scolaire, dont les statuts sont entrés en vigueur lors de l'assemblée constitutive du 14 mai 1997. **A la rentrée 1997-1998, les premiers bénéficiaires furent ainsi accueillis à la salle des Sociétés pour y partager des repas préparés par les parents.**

Ces repas "maisons" ont ensuite été remplacés par des repas chauds fournis par un prestataire externe, condition posée par le GIAP pour que le restaurant scolaire puisse continuer à bénéficier des services d'animation parascolaire.

C'est un acteur local, le restaurant du Château, qui a été choisi pour élaborer et livrer des repas chauds au restaurant scolaire, quatre fois par semaine.

Quelle évolution!

D'abord dans la salle des Sociétés puis, après la construction du centre communal et de son bâtiment B prévu pour l'accueil parascolaire, dans la salle des Ecureuils,

le restaurant scolaire accueille aujourd'hui une centaine d'enfants en moyenne pour les repas de midi du lundi, mardi, jeudi et vendredi. Deux services sont ainsi organisés, le premier accueillant les enfants des petits degrés et le deuxième les plus âgés.

Les animatrices et animateurs du GIAP sont en principe au nombre de 7. Leur rôle consiste à encadrer les enfants pendant le repas, et leur proposer des activités diverses avant/après le repas. Trois collaborateurs communaux assurent pour leur part le conditionnement de la nourriture, l'entretien et le nettoyage de la salle des repas et des sanitaires – avec un minutage très serré de 15 minutes entre le premier et le deuxième service afin d'assurer la remise en ordre et en propreté des lieux.

C'est ainsi un défi quotidien qui est relevé par nos collaborateurs, réalisé dans des conditions de bruit malheureusement souvent excessives. Relevons aussi une relative incivilité de la part de certains bénéficiaires, qui tendent à omettre la plus élémentaire des courtoisies: dire bonjour, remercier et utiliser un langage approprié lorsqu'ils s'adressent à leurs aînés, sur la forme comme sur le fond.

Si le niveau d'exigence de l'ensemble des prestations fournies a augmenté, les règles de conduite n'ont pas changé depuis bientôt trente ans: accorder le temps du repas à manger et échanger avec ses voisins de table, un moment qui doit se distinguer de la récréation faite, elle, pour s'ébattre, courir et crier.

On mange quoi aujourd'hui?

S'agissant du contenu de l'assiette, sujet souvent commenté, il

faut savoir que les repas qui sont servis tiennent compte de cinq paramètres dans leur élaboration:

La variété | Les menus sont élaborés sur une période d'un à deux mois. Durant cet intervalle, vous ne trouverez aucune répétition de repas à l'identique. Un défi dont toutes celles et ceux qui cuisinent pour leur famille au quotidien comprendront la mesure.

La diététique | Notre prestataire, sur demande de la Mairie, a obtenu le label Fourchette Verte, lequel lui impose un cahier des charges précis visant à habituer les enfants à manger sainement, et lutter contre l'obésité précoce. Les quantités de protéines, de féculents, de sucre et de sel sont ainsi étroitement surveillées. Et les repas végétariens doivent se mêler aux repas plus universels.

La qualité | Les repas sont préparés avec des produits frais, locaux, la plupart du temps GRTA (Genève Région Terre Avenir), dans le respect du produit, sans aliments déjà transformés.

La flexibilité | Le restaurateur s'adapte aux modifications du contingent d'élèves le jour même jusqu'à 8h du matin, que ce soit à la hausse ou à la baisse. Cela implique une gestion intelligente des marchandises pour éviter au maximum le gaspillage de nourriture.

L'économicité | Malgré le renchérissement des denrées alimentaires et de l'énergie, le prix des repas demeure tout à fait correct. A noter que, lors de la dernière adaptation des prix, la commune a décidé de prendre à sa charge la moitié de l'augmentation, de manière à en limiter l'impact sur les familles.



THÉÂTRE SANS ANIMAUX: PLUS QU'UNE PIÈCE, UNE OPPORTUNITÉ POUR GENTHOD

Un texte de Jean-Michel Ribbes, dramaturge, metteur en scène et cinéaste, qui a dirigé le théâtre du Rond-Point à Paris. Une écriture talentueuse qui a séduit Sylvain Ferron, venant lui du cinéma.

Une rencontre entre un texte et un metteur en scène qui souhaitait partager cette pièce avec le public. Encore fallait-il trouver un lieu pour se produire, un théâtre qui fasse confiance, qui soit prêt à se lancer dans l'aventure. C'est assez naturellement par relation interposée que l'Alchimic releva le défi en 2018.

BIBLIOTHÈQUE DE GENTHOD: PASSAGE DE TÉMOIN

Printemps 2024, la Bibliothèque de Genthod s'apprête à vivre un changement important. En effet, après 24 ans au service de la population, des livres, de la lecture et de la transmission **notre bibliothécaire, Nicole Sacca, prendra une retraite bien méritée à partir du 1^{er} juin.**

Dès le mois d'avril, vous aurez la possibilité de faire la connaissance de notre nouvelle bibliothécaire, **Madame Aurélie Masson**, en poste depuis le 2 avril et qui va donc pouvoir travailler quelques semaines au côté de Nicole Sacca afin que la transition se passe dans les meilleures conditions.

Dans le cadre de ce recrutement, l'Exécutif a été autant convaincu par la solide expérience de bibliothécaire de Madame Masson que par sa personnalité fine et enjouée. Nous nous réjouissons de cette nouvelle collaboration qui saura reprendre le flambeau du travail remarquable réalisé en deux décennies, tout en étant capable de faire évoluer notre chère Bibliothèque vers de nouveaux chemins à explorer.

Il fallait également des comédiens sincères, capables de donner vie aux absurdités de la vie avec des personnages qui nous ressemblent, humains, réalistes et poétiques. Laurent Deshusses, Camille Figuero, Dominique Gubser, Frédéric Landenberg accueillirent avec plaisir et talent leurs personnages.

Un spectacle était prêt à être joué. Lors de son lancement il fut adoubé par l'auteur lui-même, Jean-Michel Ribbes, curieux, venu de Paris pour admirer son œuvre interprétée sur les planches du théâtre carougeois.

Ce spectacle devait déjà rencontrer Genthod en 2020, mais une autre absurdité l'en empêcha: la pandémie. C'est donc cette année, en 2024, avec une nouvelle tournée de plus de vingt dates, dont onze à l'Alchimic, que Théâtre Sans Animaux s'installera à Genthod le 27 avril prochain. Venez confiants, vous passerez assurément un bon moment!

Heures d'ouverture

Lundi | 15h00 à 19h00

Mardi | 15h00 à 18h00

Mercredi | 14h00 à 17h00

Vendredi | 15h00 à 18h00

Samedi | 09h00 à 12h00

une fois par mois (4 mai 2024)

Pour en savoir plus

Genthod Info, édition Printemps 2022: "La Bibliothèque, une institution"



INSTAURATION DE ZONES 30 KM/H ET 20 KM/H À GENTHOD

Ainsi que nous l'avions annoncé dans nos numéros d'avril et d'octobre 2023, les travaux de mise en œuvre de la modération de la vitesse débuteront en mai prochain. Conformément aux exigences du législateur, un régime de vitesse de circulation abaissée doit en effet s'accompagner d'aménagements routiers et de marquages incitant les véhicules à son respect.

Avant de passer en revue les différents secteurs de la commune concernés par ces travaux, rapp-

lons les modalités générales qui prévalent dans toute zone 30 km/h:

- > Pas de "stop", uniquement des "priorité de droite"
- > Pas de marquage de passages piétons, sauf aux abords d'écoles ou d'établissements hospitaliers
- > Pas de marquage de bandes cyclables (la vitesse de circulation réduite assurant la sécurité des cyclistes)

Et pour ce qui est des zones de rencontre (20 km/h):

- > Priorité des piétons par rapport aux véhicules
- > Pas de stationnement hors cases

C. Le chemin du Pré-Roset passera en zone 30 km/h

Au débouché sur la route de Rennex, un trottoir traversant sera réalisé, la chaussée rétrécie, le stop reculé et un totem signalera l'entrée dans la zone.

Entre le 23 et le 13 du chemin, la chaussée sera rétrécie et des coussins berlinois (rehaussement) seront réalisés, afin de véritablement inciter les véhicules à modérer leur vitesse.

Enfin, côté chemin des Chênes, il y aura du marquage au sol, un rétrécissement de chaussée et un totem d'entrée de zone.

D. Le chemin de Pierre-Grise passera en zone 30 km/h

Les carrefours avec la route de Rennex et le chemin des Chênes seront rehaussés, il y aura également du marquage au sol.

E. Le chemin de la Pralay, côté Centre communal, passera en zone 30 km/h

Afin de mieux sécuriser les piétons sur ce secteur très fréquenté, des coussins berlinois et un rétrécissement de chaussée seront réalisés. S'y ajouteront du marquage au sol, rappelant aux véhicules de modérer leur vitesse de circulation.

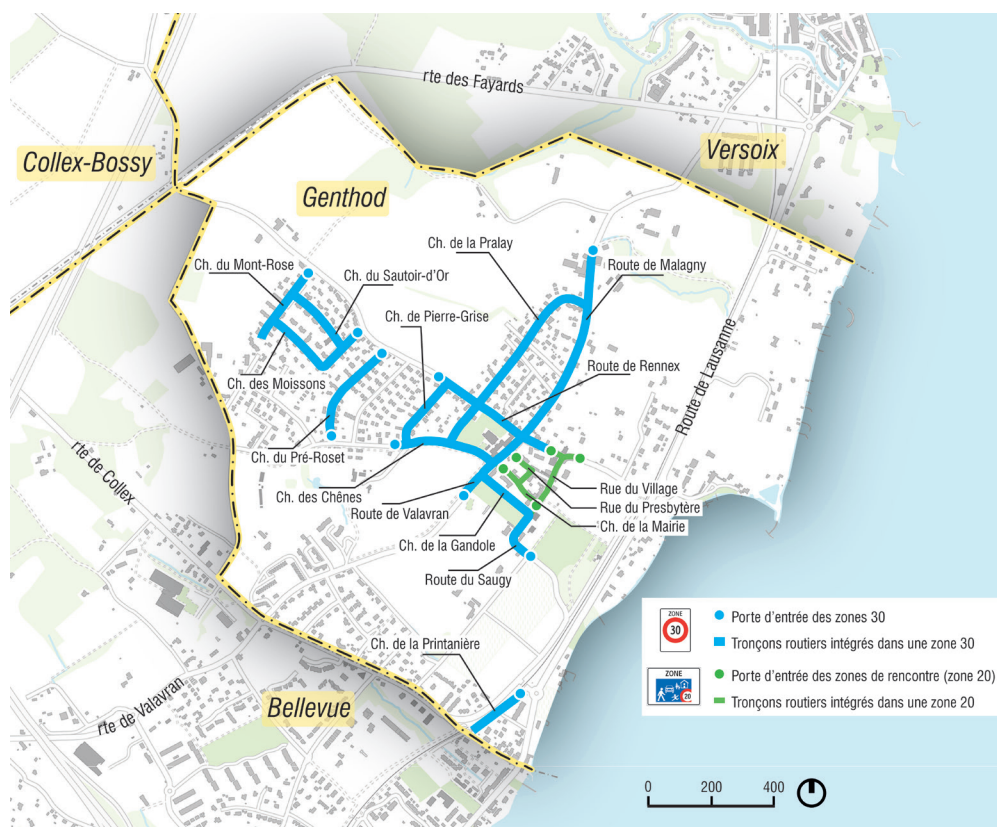
F. Les abords de l'école passeront en zone 30 km/h

En arrivant depuis Bellevue sur la route de Valavran, au niveau du parc de jeux, un totem signalera l'entrée dans la zone 30 km/h.

Le passage pour piétons y sera rehaussé, la chaussée rétrécie et du marquage au sol effectué.

En descendant le chemin des Chênes, au niveau du chemin de Pierre-Grise, un totem marquera

A. Modération de vitesse | vue d'ensemble



B. Le secteur Mont-Rose / Moissons / Sautoir d'Or passera en zone 30 km/h

Des rehaussements, rétrécissements de chaussée et totems seront réalisés aux deux points d'entrée depuis la route de Rennex pour bien signaler cette nouvelle réglementation. A l'intérieur du secteur, il n'y aura pas de travaux de génie civil mais simplement du marquage au sol pour rappeler la limitation de vitesse et délimiter les priorités de droite.

aussi l'entrée dans la zone 30 km/h. Ce même carrefour sera rehaussé, le passage piétons juste en-dessous du carrefour sera supprimé, des rétrécissements de chaussée et du marquage au sol seront réalisés.

Dispositif similaire du côté route de Rennex: au niveau du chemin de Pierre-Grise, un totem signalera l'entrée dans la zone 30 km/h et le carrefour sera rehaussé. Aux carrefours Rennex/Pralay et Rennex/Valavran, les trottoirs seront élargis et les stops supprimés. Sur le tronçon qui va de la route de Valavran à la rue du Village, un stationnement alterné sera réalisé. Le tout s'accompagnant de marquage au sol.

G. Le chemin de la Pralay, entre Rennex et Malagny, passera en zone 30 km/h

Ce chemin comprenant déjà des aménagements ralentisseurs, seul du marquage "30" au sol sera ajouté. Quant au carrefour du chemin de la Pralay avec la route

de Malagny, il verra la suppression du stop (remplacé par une priorité de droite) ainsi que du passage piéton.

H. La route de Malagny, depuis le 43 jusqu'au carrefour Valavran/Rennex, passera en zone 30 km/h

En venant depuis Versoix, peu après la ferme un totem signalera l'entrée dans la zone. Le dispositif sera accompagné de marquage au sol, ainsi que des rétrécissements de chaussée afin d'assurer la modération de la vitesse.

I. Le chemin de la Gandole passera en zone 30 km/h

Le trottoir sera élargi au carrefour entre le chemin de la Gandole et la route de Valavran. Un seuil de ralentissement, un coussin berlinois et un rétrécissement de chaussée favoriseront aussi la modération de la vitesse. Et pour compléter le dispositif, quelques places de stationnement voitures, vélos et motos seront réalisées côté trottoir.

J. La route du Saugy, entre le chemin des Rousses et le début de la rue du Village, passera en zone 30 km/h

En arrivant depuis Bellevue, un totem à hauteur du chemin des Rousses signalera l'entrée dans la zone 30 km/h. Il s'accompagnera d'un rétrécissement de chaussée et de marquage au sol.

K. Le secteur du vieux-village (rue du Village / chemin de la Mairie / chemin du Presbytère / chemin de la Petite-Voie) passera en zone de rencontre (20km/h)

Des totems signaleront l'entrée dans la zone. Il y aura également du marquage au sol, ainsi que du mobilier et des bornes visant à mieux sécuriser le carrefour devant le Temple.

L. La rue de la Printanière passera en zone 30 km/h

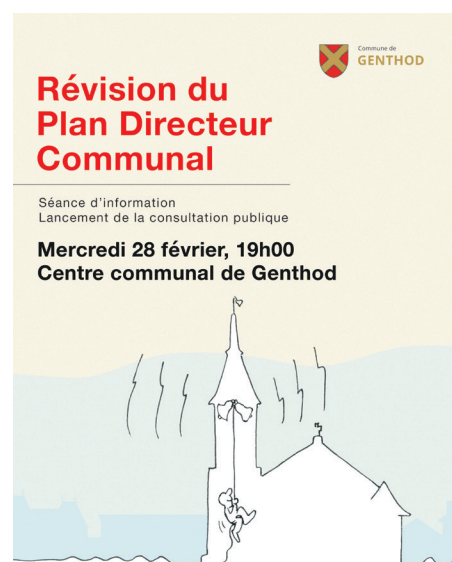
Un totem signalera l'entrée de la zone (depuis la route de Collex) et du marquage au sol est également prévu.

PRÉSENTATION PUBLIQUE DU PLAN DIRECTEUR COMMUNAL (PDCOM)

La révision du PDCOM, initiée déjà en 2018, a fait l'objet d'un long travail depuis le début de cette législature en 2020, mobilisant la population par un sondage, des ateliers et un groupe de suivi ainsi que l'Exécutif et la commission Aménagement & Mobilité.

Après l'enquête technique réalisée par les services cantonaux en 2023, l'étape suivante consistait à revenir vers la population afin que celle-ci puisse prendre connaissance du projet, avoir le temps de l'étudier et, le cas échéant, formuler des remarques auprès de la Mairie. C'est ainsi que s'est tenue mercredi 28 février au Centre communal la présentation du projet de PDCOM, ouvrant une période de consultation publique de 30 jours, du 29 février au 30 mars.

Lors de cette séance, après un mot d'accueil par Monsieur Schmulowitz (Maire), une introduction par Madame Guinand (adjointe au Maire) et Monsieur Rosset (Président de la commission Aménagement & Mobilité), puis un rappel du processus participatif par le mandataire dédié à cette démarche, Madame Sandra Robyr, urbaniste mandatée pour assister la commune dans cette révision a présenté la structure et les grandes lignes du projet de PDCOM.



Un lien vers le Genthod de demain

Une fois la présentation terminée, la parole a été transmise au public qui a ainsi eu l'opportunité de poser ses questions.

A cet égard, des thèmes comme le bruit de l'aéroport et son impact sur les zones constructibles, l'évolution du quartier de la Printanière ou la manière dont les remarques des habitants seront entendues par les autorités ont fait l'objet d'interventions.

A l'heure où vous lisez ces lignes, la consultation publique est close. Les remarques reçues de la population vont être transmises à notre mandataire urbaniste ainsi qu'à la commission Aménagement & Mobilité. Cette dernière aura la charge de les analyser et de décider si elles doivent être formellement intégrées au projet de PDCom ou simplement mises en annexe du rapport final.

Une fois ce travail effectué, le projet de PDCom sera transmis à l'ensemble du Conseil municipal, qui se prononcera dessus par voie de résolution.

Ensuite de quoi, le tout sera envoyé au Conseil d'Etat pour remarques et approbation. A l'issue de cette ultime démarche, le Plan Directeur Communal de Genthod entrera en force et guidera les décisions de vos autorités pour les 10 à 15 prochaines années.

MÉMENTO

MonFabLab: le prochain **Repair-Café** aura lieu **mercredi 24 avril** de **13h30 à 16h00**. Inscription obligatoire sur info@genthod.ch ou au 022 774 12 80, en mentionnant votre adresse, votre numéro de mobile, le type d'appareil et le genre de défaut/panne.

L'Exécutif de Genthod vous accueille: **samedi 27 avril** de **9h00 à 12h00**, Mairie de Genthod, 2^{ème} étage, salle de l'Exécutif.

Théâtre sans animaux: huit fables traversées par des tempêtes de cocasserie, **samedi 27 avril** à **20h30**, avec Laurent Deshusses, Camille Figuerio, Dominique Gubser et Frédéric Landenberg à l'Espace Culturel Genthod.*

Sorties pour les aînés +75 ans à Balexert: **mardi 7 mai**, **mardi 4 juin** et **mardi 2 juillet**, rendez-vous à 14h30 le long du mur du cimetière, retour vers 17h30.

Séances du Conseil municipal: **mardi 7 mai (20h30)**, **mardi 28 mai (18h30)** et **25 juin (20h30)** dans la salle du Conseil municipal, Mairie de Genthod, public bienvenu.

Marché de Printemps: **samedi 4 mai** au Centre communal aura lieu le traditionnel marché des artisans, de 10h00 à 17h00. Stands, animations diverses, boissons et nourriture.

Festival international de piano: le festival organisé par Genève Musicale avec le concours de la Mairie de Genthod se déroulera **7 au 11 mai** à l'Espace Culturel Genthod.*

OPEN Basket 3x3: la date du tournoi est reportée au **dimanche 26 mai**, inscription et information www.genthod.ch (lieu: salle de Gymnastique).

Concert Harmonie Genthod-Bellevue: **vendredi 7 juin** au Centre communal à **20h00**.

Promotions: **vendredi 28 juin** au Centre communal se déroulera la fête des promotions scolaires.



GENTHOD INFO
WWW.GENTHOD.CH

* 4 chemin de la Pralay,
infos billetterie
sur www.genthod.ch.

Tous droits de reproduction réservés
© Mairie de Genthod 2024

